

Marathon du Droit : Colloque Droit(s) et Rêve(s)

16.9.2026 - | Université Toulouse Capitole

Quelques jours avant le 25 septembre (qui est la journée internationale du rêve), la 7^e édition du Marathon du Droit vous propose, le 18 septembre, à Toulouse, une nouvelle édition en quatre temps dont un exceptionnel colloque portant sur les liens entre rêve(s) & droit(s) : Une journée, Quatre ambiances juridiques (colloque, Jeu, arts & Soirée)

De **2010 à 2016**, au Mans – avec le concours de l'Université du Mans, de celle de Toulouse Capitole notamment et **avec le soutien de prestigieux partenaires** (*Assemblée Nationale, Automobile Club de l'Ouest, Chaînes parlementaires, LexisNexis, Lextenso, Maison Bosc, Fédération Française de Football, MMArena, Chambres départementales des Huissiers, Ordres des Notaires, Barreaux, etc.*), l'association **Collectif L'Unité du Droit** a proposé un événement en trois temps et nommé les « **24 heures du Droit** ». Elles se composaient d'un colloque et d'un gala précédés d'un jeu interuniversitaire faisant intervenir des étudiants et des universitaires de toute la France (quinze équipes mobilisées en 2016 dont les Facultés de Droit de Paris (II, Est, Ouest..), Boulogne, Orléans, Tours, Nantes, Rennes, Toulouse, Albi, Pau, Cergy, St Etienne, etc.).

Parmi nos prestigieux parrains des précédentes éditions, mentionnons les hauts patronages des présidents Robert **Badinter**, Jean-Louis **Debré**, Philippe **Bilger** & du *maestro* **Costa-Gavras**. En **2017**, les « **24 heures** » se sont mues en « **Marathon du Droit** ».

20 ans du Clud & Dix éditions ... déjà ! Même s'il s'agit officiellement de sa septième édition, le **Marathon du Droit** fête déjà sa douzième bougie avec l'expérience de cinq éditions mancelles de celles qui furent autrefois, et au Mans seulement, les « **24 heures du Droit** » et des éditions 2018 (à Toulouse), 2019 (à Boulogne-sur-Mer), 2022 (à Pau) et 2023 puis 2024 & 2025 (à Toulouse) des premiers « **Marathons** ». Désormais, le **Marathon du Droit** s'il se déroule toujours en « 24 heures » afin d'éprouver également les notions d'endurance et de compétition(s), apporte quelques nouveautés que traduisent son changement de dénomination. Il y s'agit toujours d'une **fête du Droit** destinée à la communauté des juristes (des étudiants aux praticiens) mais cette fête est doublement **itinérante** à la manière d'une course sportive de 42,195 kilomètres ! Ainsi, les participants au **Marathon du Droit** sont-ils et elles conduits à évoluer dans plusieurs lieux d'une même ville et ce, à un rythme soutenu.

Toulouse ! C'est dans la capitale régionale de l'Occitanie, dans la « ville rose », que la première édition du **Marathon du Droit** a eu lieu le **23 mars 2018**. Par suite, la manifestation, malgré cet ancrage occitan confirmé, s'est déplacée dans toute la France juridique : à **Boulogne-sur-Mer** (15 mars 2019), à **Pau** (24 mars 2022), et de nouveau (de 2023 à 2026) à Toulouse (en prévision d'un prochain événement à Reims ou à Rennes en 2027, 2028...).

Le Colloque **Droit(s) & Rêve(s)**

Traditionnellement, le **Marathon du Droit** comprend un colloque qui, chaque année depuis douze éditions, met en avant la recherche et l'excellence scientifique avec pour objectif combiné d'intégrer le plus possible les étudiants et les étudiantes du site sur lequel se déroule la manifestation. Les thématiques choisies pour les précédentes éditions en témoignent. Ainsi, après s'être intéressé aux **droits et aux idées politiques dans les séries télévisées** (2011), au(x) **Parlement(s) au(x) écran(s)** (2013), aux **Droit(s) du football** (2014), aux **chansons & aux costumes « juridiques & à la française »** (2015) puis au(x) **droit(s) au(x) sexe(s)** (2016) et dernièrement au(x) **droit(s) du**

Bio (2018) et de nouveau au(x) **droit(s) dans les fictions** (2019) ainsi qu'aux **droit(s) du Basket-ball**^[1] (2022), à la **médecine légale** (2023) ainsi qu'à des **anniversaires juridiques** (2024) puis aux liens entre **Droit(s), Art(s) & Santé** (2025)... le Collectif L'Unité du Droit a proposé cette année de célébrer et d'interroger les liens entre Droit(s) & Rêve(s) afin de matérialiser (via les questions de sommeil, de santé mentale ou encore de droit(s) de la santé) son fort partenariat avec la formation, co-organisatrice, de l'Université de Toulouse : le Master Droit de la Santé. Sous la direction d'un comité scientifique, il est ainsi proposé une partie « **colloque** » composée des trois ateliers suivants :

Atelier 1 : De la protection juridique du rêve endormi : le sommeil. Il s'agira d'abord d'étudier comment le Droit se saisit d'un moment particulier de vulnérabilité(s) : le sommeil souvent associé au repos, fut-il forcé et médicalisé.

Atelier 2 : « I have a dream » : des droits au(x) rêve(s) éveillé ? Par suite, on étudiera la façon dont certains ont « rêvé » un monde et un Droit meilleurs.

Atelier 3 : Rêve(s) & droit(s) de la santé. Enfin, on s'intéressera particulièrement à la branche du ou des droit(s) de la santé.

Entre rêves & Droit : les procès de Raspail

Comme dans chaque Marathon désormais, le **Collectif L'Unité du Droit** propose au-milieu du colloque du **Marathon du Droit** (de 14h00 à 15h00) un moment artistique et juridique qui sera, pour cette édition, assuré par des étudiantes et des étudiants toulousains. En 2018, à Toulouse, déjà, le Collectif L'Unité du Droit avait mis en avant, autour d'une courte pièce de théâtre en une dizaine de courtes scènes, une vie romancée du doyen **Maurice Hauriou** (1856-1929), figure juridique tutélaire de la Faculté (devenue École) de Droit qui accueillait le Marathon. À Boulogne-sur-Mer, des « **lectures féministes du Droit** » avaient été proposées et en mars 2022, à Pau, il s'est agi de prendre prétexte du colloque sur le basket-ball pour offrir un moment artistique et juridique intitulé : « **La main au(x) panier(s)** » ! En 2023, c'est le **Médecin malgré lui** de Molière qui avait été interprété et, en 2024, il s'était agi de rendre hommage au professeur de médecine légale, **Gérard Marchant** (1813-1881) dont il avait été proposé une vie théâtralisée. En 2025, c'est à nouveau dans l'hôpital Marchant qu'il a été décidé d'imaginer une visite en chansons entre arts, droits et santé. Et, en 2026, il est proposé de rendre hommage à une autre figure : celle de François-Vincent Raspail (1794-1878) qui a précisément rêvé et le Droit et la Santé....

Y participent en musique, en chansons et en interprétations, des étudiants de l'**École de Droit de Toulouse (de la Licence au Doctorat)**.

Exceptionnellement cette année, les jeux interuniversitaires n'auront pas lieu la veille et le jour du **Marathon** mais uniquement la veille (17 septembre) afin de permettre (le 18 après le colloque) la remise des diplômes des **Lauréats des promotions 2025-2026 des étudiants du Master Droit de la Santé (formations initiale et continue)**. Pour le jeu, ce sont alors des étudiants juristes (Licence & Master) non seulement des Universités partenaires de Pau et des Pays de l'Adour (sites de Pau et de Bayonne) & de Toulouse Capitole (sites de l'Arsenal et de la Manufacture & de Montauban) mais encore peut-être et *a priori* (comme lors de précédentes éditions) d'autres Universités (Aix-Marseille, Albi, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Bretagne-Sud (Vannes), Cergy-Pontoise, Dunkerque, Grenoble, Le Mans, Lyon, Montpellier, Nantes (& La Roche-sur-Yon), Paris I, Paris II, Paris Est, Paris Ouest, Paris Saclay, Rennes, IEP & ICT de Toulouse, etc.) qui seront conviés, comme elles le font depuis douze éditions déjà, à participer activement au **Marathon du Droit**. Dans ce cadre, **sous l'œil vigilant d'enseignants et de professionnels du Droit formant un jury**, les étudiants se rencontreront et se livreront combat – en équipes et en individuels – autour du thème du **Préambule de la Constitution de 1946** dont on fêtera le 80^{ème} anniversaire sous le sceau de l'Unité du Droit. Alors, entre questions et réponses mais aussi mimes et découvertes, les étudiants s'affronteront au cœur d'un jeu interuniversitaire et ce, jusqu'à la désignation des

meilleurs.

Cette année, il est par ailleurs proposé de procéder en deux temps :

- un premier temps où plaideront - en équipe ou en solo des étudiants en Droit (tous niveaux) sur le thème :

peut-on rêver le Droit ?

- un second temps reprendra les épreuves juridiques et les principes acquis lors des dernières éditions (*quizz* juridiques, mimes) mais ce, avec uniquement des questions individuelles (20 participants au maximum) et relatives au Préambules des Constitutions ; le tout en partenariat avec de grands éditeurs juridiques offrant aux gagnants de nombreux lots.

Enfin, après ces festivités juridiques, l'association des étudiants du **Master Droit de la Santé** offrira aux participants une soirée qui aura lieu cette année (*a priori*) dans un établissement toulousain.

**C'est bien à nouveau à la fête du Droit
que nous voici conviés !**

<https://www.ut-capitole.fr/accueil/universite/membres/composantes/ecole-de-droit/marathon-du-droit-colloque-droits-et-reves>